

Clermont-Ferrand, le 17 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un guide de bonnes pratiques RH, à partir de la méthode du co-développement à destination des associations de solidarité

Sur le périmètre Auvergne, le secteur social, médico-social et de santé est le plus gros pourvoyeur d'emplois non lucratifs et représente à lui seul 8% des salariés privés. Il regroupe les *Associations, fondations, mutuelles qui agissent au service des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la petite enfance et de la protection de l'enfance, de la justice des mineurs, de la lutte contre les exclusions et de la santé*.

Afin d'accompagner les acteurs régionaux, l'Etat (DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes) a mis en place en 2014 un plan d'actions en faveur du secteur, en particulier sur les thématiques des services à la personne et de la Silver économie (économie pour et avec les séniors). En ce qui concerne les services à la personne, un **projet d'accompagnement** a été développé tout au long de l'année 2015 en partenariat avec l'**URIOPSS Auvergne-Limousin**.

Cet accompagnement avait pour objectif principal d'inviter les acteurs régionaux à réfléchir collectivement sur leur politique RH : rencontres, journées d'information, afterwork... ainsi que l'animation d'une commission spécialement dédiée aux RH associatives. A l'issu, un guide des bonnes pratiques a été réalisé.

Ce guide de bonnes pratiques RH sous format vidéo est issu des réflexions menées par les membres de la Commission régionale et est téléchargeable sur le site de l'URIOPSS (www.uriopss-auvergnelimousin.asso.fr) et de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes (www.auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr).

Tout en présentant la méthode d'animation innovante utilisée durant les séances de travail, le co-développement, le Guide de bonnes pratiques RH précise les six thèmes étudiés ainsi que les solutions envisagées.

- Les freins à la mobilité interne ;
- La création d'un outil d'accueil et d'intégration du salarié ;
- Les enjeux de la réforme de la formation professionnelle sur les organisations ;
- Comment appréhender les risques psychosociaux dans les organisations ou comment améliorer les conditions de travail ;
- Solutions et modes d'organisation susceptibles de limiter le recours aux CDD ;
- Concrétisation du dialogue social et Impacts des grandes affaires sur le climat interne : Quels outils d'analyse et de compréhension ? Comment le conduire ?

Les associations de solidarité sont appelées à approfondir leur originalité, notamment en matière RH, pour assurer leur viabilité. Ce Guide est un outil à leur disposition (ainsi que les synthèses détaillées – *format papier*) afin d'alimenter leur réflexion stratégique.

Contact presse DIRECCTE:
vanessa.cros@direccte.gouv.fr

Tél : 06.82.09.57.07- 04.73.43.14.05

Contact presse Julie AIGRET (directrice):
accueil@uriopss-auvergne.asso.fr

Tél : 04.73.19.63.40